



*Ville de
Cattenom*

Appel à candidatures

Siège d'administrateur association au sein du CCAS

Un siège d'administrateur associatif est actuellement vacant au CCAS.

Les associations de retraités et de personnes âgées du département peuvent se positionner et nous proposer un de leur membre qui siègera au Conseil d'Administration du CCAS.

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire, Président du CCAS, avant le 31 mars 2023

Le Maire,
Bernard ZENNER

